**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 79 (1950)

**Heft:** 14

Nachruf: M. Félicien Mottet

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## † M. Félicien Mottet

Le 26 octobre, une foule recueillie conduisait à la tombe M. Félicien Mottet. Les autorités communales et paroissiales d'Orsonnens et de Chavannes, un imposant contingent de prêtres, M. le préfet Bondallaz, MM. les inspecteurs Parmentier, Maillard et Crausaz, beaucoup de collègues, d'amis, d'anciens élèves, étaient présents. Le cœur était partagé entre l'estime et la prière. Ces funérailles avaient une réelle grandeur. A l'autel, le fils prêtre, dans la nef, un autre fils, lui instituteur, et un petit-fils qui s'apprête à le devenir. Le deuil est présent, mais la profession reste vivante, et elle le doit à cette fidélité que la mort couronne.

Le journal a déjà rapporté l'enfance difficile et laborieuse du défunt. Nous essayerons de mettre en lumière les qualités du pédagogue, celles de l'homme qui sut rester constamment au service d'un village, au service d'idées nobles. Il voua un soin particulier à sa classe. Dès le début de sa carrière, il se révèle un maître exigeant, consciencieux. Il soigne particulièrement l'enseignement du français, recherche méthodes et procédés. Il lit, il se documente et sa classe bénéficiera du fruit de ses nombreux travaux. Bien plus, il veut faire part à ses collègues de ses enthousiasmes et de ses découvertes. Il collabore au Bulletin pédagogique pour lequel il écrit des articles, des « Leçons de choses » parfaitement documentées. Ne possède-t-il pas huit volumes des Souvenirs entomologiques de Fabre? Quand il se rend à la ville, il s'arrête chez le libraire, et emporte un livre ou l'autre. Ainsi, ses travaux sont toujours sérieux quant à leur information. Ses supérieurs font appel à ses talents et lui confient la rédaction de plusieurs rapports généraux sur la « question mise à l'étude ». La brochure Pour la jeunesse, des cours complémentaires, compte M. Mottet parmi ses correspondants. Il travaille à la rédaction de la Grammaire fribourgeoise, manuel qu'il avait conçu selon un plan plus pratique. Son travail ayant été remanié, on ne peut le rendre responsable du demi-échec de cette grammaire. Le livre de lecture actuel du cours moyen a aussi bénéficié des travaux de ce pédagogue fervent.

Comme citoyen, il rend de grands services à sa commune, à sa paroisse. On l'appellera aux fonctions de secrétaire communal, puis paroissial; et pour la période des deux guerres, il sera chargé de l'office du ravitaillement. Tant d'activités n'ont pas entamé la volonté de ce rude travailleur, tant d'épreuves n'ont pas altéré sa foi. Nous le savons, nous en sommes assurés, car il fut chantre, donc semeur de joie, directeur zélé, organiste. Pour combien de morts n'a-t-il pas chanté ce Lux aeterna. En ce jour gris du 26 octobre, il y avait à l'orgue un jeune collègue — l'excellent musicien qu'est M. A. Sottaz —, il y avait à la tribune la chorale du Corps enseignant glânois, sous la direction de M. Phillot. Dernier hommage à ce collègue si méritant, ultime Lux aeterna! chanté avec émotion pour cet homme qui, ayant recherché toute sa vie la vérité, trouvera comme récompense la Lumière.